



INFORMATIONS MUNICIPALES

JUILLET 2024

L'actualité nationale est marquée par les élections législatives. Merci aux électeurs et électrices qui ont exercé leur droit de vote. Geste citoyen essentiel pour le bon fonctionnement de notre démocratie. Les résultats de ces élections auront un impact sur notre quotidien et notre futur commun, et nous continuerons à travailler en collaboration avec nos représentants pour défendre les intérêts de notre village.

En ce début juillet, alors que beaucoup d'entre vous s'apprêtent à prendre la route pour les vacances estivales, l'équipe municipale et les agents se mobilisent pour assurer la continuité de la vie locale. Vous trouverez ci-dessous les horaires des services ainsi que les dispositions à prendre pour passer un séjour en toute quiétude.

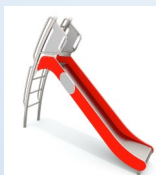
Que cette période vous permette de vous ressourcer et de passer des moments agréables en famille ou entre amis.

POUMON VERT :

Mi-juillet nous devrions voir la fin de l'aménagement du « poumon vert ». Petits et grands pourront profiter de cette aire de verdure, des jeux pour enfants, d'un terrain de foot, d'un terrain VVT, d'un circuit de remise en forme, de deux terrains de pétanque et de petits jeux de ballons.

Cette aire sera règlementée :

Elle sera réservée aux piétons et cyclo (interdit à tout véhicule à moteur), les chiens seront tenus en laisse. Des poubelles seront mises à disposition pour permettre à chacun de maintenir ce terrain propre.



Pour la quiétude des riverains, un arrêté municipal limitera l'accès à ce terrain. (interdit entre 23h et 8h).

Nous sommes tous acteurs, chacun à notre niveau pour que cette aire soit et reste un espace où il sera agréable de se retrouver et de se promener.

Financement : Département : 30% Région : 20 % CCPC : 25%



SECURITE :

La subvention régionale pour la vidéo protection ayant été signée, nous pouvons lancer l'installation des caméras.

Ces travaux seront réalisés sur 2 années pour répartir la charge financière .

1^{ère} étape : pose des caméras,

- carrefour de la rue de la mairie, rue du château et rue de l'église au niveau du giratoire, et installation du central de visionnage.

Financement :

Région : 30%
Intercommunalité : 30%.



HORAIRES DES SERVICES PENDANT LA PERIODE ESTIVALE

MEDIATHEQUE :

Du 13 juillet au 31 juillet :

Médiathèque ouverte le MERCREDI de 15h à 18h

Du 3 août au 19 août : FERMEE

Ouverture le mercredi 21 août.

Reprise des horaires habituels **le dimanche 25 août**

Pas de navette du 29 juillet au 24 août

Dates à retenir pour la rentrée

30 août : Chemy fête la moisson

7/8 septembre : Week-end des associations

MAIRIE : Du 29 juillet au 10 août :

Secrétariat ouvert de 10h à 12h

Du 8 juillet au 24 août inclus :

Pas de permanence le mercredi soir et le samedi matin.

Les élus restent disponibles sur rendez-vous.

Benne à déchets verts: Ce samedi 6 juillet la benne sera à disposition de 15h à 17h dans les mêmes conditions.

Après une pose estivale, le service reviendra le Samedi 24 août

Pour retrouver toutes les informations :

Site: <https://chemy.fr/> ou FB: @villagedechemy ou panneau d'informations et IntraMuros

Week-End des Associations



Programme :

Samedi 7 septembre : A partir de 14 h

- Présentation de danse irlandaise par le groupe de danse
- Animations pour les enfants au Poumont vert, organisées par l'Association de Parents

Dimanche 8 septembre :

- Traditionnel repas, organisé par la Mairie



Vous partez bientôt en vacances ?
Inscrivez-vous à l'Opération
Tranquillité Vacances sur service-public.fr ou rendez vous à la
gendarmerie.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Contre les **cambrjolages**,
les **bons réflexes !**

Profitez du Dispositif Opération Tranquillité Vacances

Vous partez bientôt en vacances ? Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...).

Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service en ligne sur www.service-public.fr ou vous rendre en commissariat de police ou en brigade de gendarmerie.

Partez sereinement en vacances et bénéficiez
de la surveillance de votre domicile
en vous inscrivant en ligne sur service-public.fr

Scannez le QR code
pour vous inscrire
en ligne

